BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE
Imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation
rue de Vaugirard, 9

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE.

(ANNÉES 1855-1856.)

A PARIS,

CHEZ Mme Ve JULES RENOUARD,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

RUE DE TOURNON, N° 6.

BIBL.
LONDIN.
UNIV.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 1.) — JANVIER 1855.

AVIS.

Le premier volume des *Mémoires de Mathieu Molé* est terminé ; il fait partie de la souscription de l'année 1854.

MM. les sociétaires sont invités à le réclamer chez M. J. Renouard, en présentant la lettre d'avis qu'ils vont recevoir de M. le trésorier.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 9 JANVIER 1855,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. A. PASSY, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

883. M. Poirré (Félix), à Paris, chez M. Bajot, rue d'Angoulême, faubourg Saint-Honoré, n° 119 ; présenté par MM. A. Passy et J. Desnoyers.

884. M. le marquis de Pins-Monterun, maire de Castera-Verduzan (Gers), présenté par MM. l'abbé Arnaud et Dumoulin ; celui-ci sera son correspondant à Paris.

885. M. Hachette, libraire, rue Pierre-Sarrazin ; présenté par MM. Lahure et Duchesne.

Ouvrages offerts.

Prix d'histoire du concours général des lycées et colléges de Paris et de Versailles (et prix de la Société de l'Histoire de France), obtenu en 1854 par Félix Poirré, élève du lycée Bonaparte (institution Bellaguet), Paris, 1854, in-8. Extrait des Annales des concours généraux de l'Université.

Sujet du concours : *Développement et caractère du système colonial des peuples modernes. — Du rôle et de l'importance des Colonies dans les événements politiques des trois derniers siècles.*

M. Bajot, grand-père de l'auteur, fait hommage au Conseil de deux cent cinquante exemplaires de ce Mémoire, destinés à être distribués aux membres de la Société. Il sollicite en même temps pour ce jeune homme l'honneur d'être admis au nombre des sociétaires. Le Conseil remercie M. Bajot et autorise M. l'archiviste à faire cette distribution avec le prochain numéro du Bulletin [1].

M. le Président, en proclamant le nom de M. Félix Poirré, présent à la séance du Conseil, lui adresse des félicitations sur le brillant succès qu'il a obtenu, et sur son travail dont le mérite a été reconnu par les juges les plus compétents. Il l'engage à persister dans une voie d'études qu'il a abordée d'une manière si remarquable.

La Société reçoit les ouvrages suivants :

Les Archives de la France, ou histoire des Archives de l'Empire, des Archives des ministères, des départements, des communes, des hôpitaux, des greffes, des notaires, etc., contenant l'inventaire d'une partie de ces dépôts; par M. Henri Bordier, ancien archiviste aux Archives de l'Empire. (Extrait). Paris, 1855. In-8.

Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France. T. II, nos 2 et 3, années 1853-1854. Paris, in-8.

Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français, nos 5, 6 et 7, septembre, octobre, novembre 1854, in-8.

Bulletin historique, publié par la Société des antiquaires de la Morinie, troisième année, 1re et 2e livr. Janvier à juin 1854. Saint-Omer, in-8.

Correspondance.

M. le duc d'Albert de Luynes exprime ses regrets d'être empêché, par une indisposition, d'assister à la séance du Conseil.

[1] Le nombre des exemplaires remis jusqu'ici ayant été inférieur à celui des sociétaires, la distribution aux membres non domiciliés à Paris a été différée.

— M. Read offre ses remerciements pour son admission au nombre des membres de la Société.

— Le Conseil est informé de la mort récente de M. J. Rigollot, docteur-médecin à Amiens, connu par de nombreux et savants travaux sur l'histoire et l'archéologie de la Picardie, et qui venait d'être nommé correspondant de l'Académie des inscriptions.

— M. V. Luzarche, membre de la Société de l'Histoire de France, de la Société archéologique de Touraine, donne avis au Conseil que c'est lui-même, et non la bibliothèque de cette ville, qui possède le manuscrit de Grégoire de Tours, qui avait appartenu à M. de Monmerqué, et dont il a été fait mention dans une précédente séance (Bulletin de novembre 1854, p. 164).

Ce manuscrit est de la fin du XII^e^ siècle, et ne renferme que les deux ouvrages suivants de Grégoire de Tours :

1° *Sermo de translatione corporis Sancti Martini ;*
2° *De virtutibus beati Martini, libri IV.*

Ce volume, entièrement consacré à la vie et aux miracles de saint Martin, a successivement appartenu à l'église de Saint-Martin de Seez et à Hardouin de Medavy, abbé de Grancey. Il renferme, outre les textes ci-dessus, quelques écrits de Sulpice Sévère et d'Alcuin.

M. Luzarche offre, avec un bienveillant empressement, toutes les facilités qui pourront convenir à l'éditeur des *Opera minora* de Grégoire de Tours, pour la collation de ces textes. Il a vu avec grand plaisir la détermination prise par le Conseil de la Société de publier ce recueil, mais il regrette qu'on ait cru utile de joindre une traduction aux textes latins. Cette traduction, inutile aux personnes qui pourront consulter les écrits de Grégoire de Tours avec fruit pour les études historiques, double, selon lui, en quelque sorte, les frais de publication.

L'offre de M. Luzarche est acceptée avec reconnaissance ; mais un membre, M. de Wailly, fait remarquer que les réflexions fort sages exprimées dans cette lettre avaient déjà été faites dans le Conseil et le comité. La décision du Conseil, conforme à cet égard à la proposition du comité de publication, a été surtout fondée sur ce que le recueil des *Opera minora* de Grégoire de Tours, destiné à compléter l'*Historia Francorum* du même historien, déjà publiée par la Société, devait être conforme au plan suivi pour le premier ouvrage. D'ailleurs la grande célébrité de Grégoire de Tours fait présumer que ses écrits peuvent et doivent être lus par d'autres personnes que celles auxquelles le texte original suffit pour leurs études.

Travaux de la Société.

Le Secrétaire, M. J. Desnoyers, présente l'état des impressions :

Mémoires de Mathieu Molé, t. I, feuille 32 en bon à tirer ; feuilles 33 et 34 en troisième, et placards 48 et 49 chez M. A. Champollion.

Ce volume est à très-peu près terminé ; l'introduction ne devra paraître qu'avec le dernier volume.

T. II, placards 4 et 5 chez M. Lenormant ; 10 feuilles sont composées.

Orderic Vital, t. V, feuille 11 en bon à tirer ; feuilles 12 et 13 en seconde chez M. L. Delisle.

Journal de Barbier, t. IV, feuille 12 en bon à tirer ; feuille 13 en seconde ; feuilles 14 et 15 en premières chez l'auteur.

M. de La Villegille donnera la fin de sa copie dans le courant du mois prochain. La table est commencée, mais ne pourra probablement pas être terminée avant la fin de mars.

Annuaire de 1854. L'impression du manuscrit destiné à combler des lacunes qui étaient restées pour plusieurs diocèses, momentanément interrompue à défaut de caractères disponibles, a été reprise. L'auteur de la *Topographie ecclésiastique de la France* continue de revoir les épreuves de ce qui était composé antérieurement de cette deuxième partie, au nombre de plus de 300 pages, et dont il n'a encore été tiré que quelques feuilles.

— M. L. Delisle donne des renseignements très-précis sur les travaux préparatoires et sur la publication de MM. Marchegay et Salmon concernant l'Anjou et la Touraine, publication dont il est commissaire responsable. Leur travail sera divisé en deux parties.

Dans la première, qui sera la plus étendue, les éditeurs feront entrer :

1° Le livre de la construction du château d'Amboise ;

2° Les gestes des comtes d'Anjou ;

3° Les gestes des sires d'Amboise ;

4° L'histoire de Geoffroi le Bel ;

5° Le traité de Thomas Pactius sur l'origine des comtes d'Anjou ;

6° L'histoire abrégée des comtes d'Anjou, par Jean de Marmoutier ;

7° Une chronique abrégée des comtes d'Anjou, d'après un manuscrit du musée britannique ;

8° Le traité de Hugues de Cléers sur l'office de sénéchal.

La seconde partie, en tête de laquelle figureront d'anciens catalogues des comtes d'Anjou et des évêques d'Angers, renfermera :

1° Le fragment de Foulque Réchin ;

2° La chronique de Rainaud, archidiacre d'Angers ;

3° Les chroniques de saint Aubin ;

4° Les chroniques de saint Serge ;

5° Les chroniques de saint Florent ;

6° L'histoire de saint Florent.

Le texte des documents de la première partie est définitivement arrêté ; le travail des éditeurs sur la seconde partie n'est presque pas moins avancé. Il ne leur reste plus qu'à combiner les versions différentes qu'ils ont rencontrées des chroniques de saint Aubin, et à établir un texte unique, mais disposé de telle sorte que le lecteur reconnaisse aisément de quel manuscrit est tiré chaque article ou portion d'article.

Les notes seront courtes et substantielles ; elles ne sont pas rédigées, mais les éléments en sont réunis. MM. les éditeurs se proposent d'ajouter les notes sur les épreuves qui leur seront envoyées en placards.

MM. les éditeurs conserveront les principales divisions que d'Achery a introduites dans les trois livres des gestes des comtes d'Anjou. Au commencement de chaque chapitre, ils noteront les pages correspondantes des deux éditions du Spicilége. De cette manière on retrouvera aisément, dans l'édition de notre Société, les passages indiqués par un renvoi aux pages du Spicilége.

— M. V. Le Clerc exprime le regret que dans plusieurs des textes latins publiés par la Société, dont il existait déjà des éditions fréquemment citées, tels que *Grégoire de Tours*, *Guillaume de Nangis*, *Orderic Vital*, on n'ait pas indiqué, soit en marge, soit dans un tableau à la fin du volume, les références qui permettraient de retrouver plus facilement les passages cités antérieurement.

M. L. Delisle répond que, pour quelques-uns de ces ouvrages, la division par livres et chapitres, conforme aux premières éditions originales, obvie en partie à cet inconvénient ; que pour les *Chroniques d'Anjou*, il sera fait droit au désir exprimé par M. V. Le Clerc ; et autant que possible, à la fin du dernier volume d'*Orderic Vital*, pour la corrélation avec l'édition de Duchêne, la seule complète du texte latin.

— M. le trésorier ayant appris que la publication des *Chroniques d'Anjou*, si elle était réduite à un seul volume, comme le Conseil l'avait décidé, formerait plus de quarante-cinq feuilles, demande qu'une commission examine s'il ne conviendrait pas de partager l'ouvrage

en deux volumes. M. L. Delisle, commissaire responsable, ignore sur quelle base ce calcul est fondé. En tout cas, le Conseil renvoie la question au comité de publication.

— Le Secrétaire informe le Conseil que M. Bellaguet, commissaire responsable, a examiné la copie du premier volume des *Chroniques de Thomas Basin, évêque de Lizieux, sur les règnes de Charles VII et de Louis XI*, remise par M. Quicherat, éditeur choisi par le Conseil, et qu'elle lui paraît parfaitement en état d'être mise sous presse. Le Conseil en autorise l'impression immédiate.

— M. de Monmerqué est aussi autorisé, suivant le désir qu'il en exprime, à livrer à l'impression la copie des *Mémoires de Beauvais-Nangis*, à laquelle il n'a plus que quelques notes à ajouter.

— M. Bordier donne avis de la demande que lui a adressée M. Édouard de Barthélemy (de Châlons), en le priant de la transmettre au Conseil, de publier dans l'*Annuaire* de la Société une statistique des propriétés de l'ordre du Temple. Il a déjà préparé en grande partie les provinces de Champagne et de Bourgogne. La proposition de M. de Barthélemy est renvoyée au comité de l'*Annuaire*. Toutefois, cette publication ne pourrait avoir lieu avant deux ou trois ans; le complément des deux travaux commencés, sur la *topographie ecclésiastique* et sur les *grands fiefs*, devant remplir au moins encore deux annuaires.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

Sept lettres inédites de Voltaire.

Le *Bulletin* de cette année commencera par acquitter une ancienne dette. Depuis longtemps (voy. l'année précédente, page 100) il avait promis quelques lettres inédites de Voltaire, que M. Parent de Rozan a bien voulu communiquer au Conseil de la Société de l'Histoire de France. Ces lettres [1], au nombre de onze, mais dont sept seulement ont paru offrir un véritable intérêt, sont toutes adressées à un ami de

1. Elles appartiennent à M. Edouard Pélicier, sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur, et secrétaire général de la Société de patronage pour les aveugles travailleurs en France.

Voltaire, nommé M. de Wargemont. Les voici avec les notes que M. Parent de Rozan a cru devoir y joindre.

« Les onze lettres sont écrites, à l'exception d'une seule, par la même main, probablement celle de Wagnière, le secrétaire de Voltaire. La première, datée du 20 mai 1767, est signée *Voltaire*, et les autres *V* seulement.

« Le 19 juin 1767, Voltaire écrivait à d'Alembert :

« Mon cher et grand philosophe, un brave officier, nommé M. le comte de Wargemont, vient à notre secours; car nous avons des prosélytes dans tous les états.

« Il vous fait parvenir trois exemplaires d'une très-jolie *Lettre à un conseiller au Parlement* [1]. »

« C'est avec le comte de Wargemont (Albert-Louis Aimar Fournier), colonel en second de la légion de Soubise, puis brigadier, puis maréchal de camp, que Voltaire correspond dans les termes les plus hyperboliquement laudatifs.

« Le comte de Wargemont n'était qu'un *brave officier*, « brave en amour comme en guerre, » mais peu lettré, et orthographiant à la façon du maréchal de Richelieu, l'académicien.

« Employé au blocus de Genève, le comte de Wargemont avait été gracieusement accueilli par le châtelain de Ferney, et un doux échange de flagorneries banales s'était opéré entre eux. »

« 13e juillet 1767, à Ferney.

« Je suis pénétré, monsieur, des attentions et des bontés dont vous m'honorez. Il est bien rare qu'on se souvienne à Paris des solitaires qu'on a vus, en passant, dans des retraittes ignorées. A peine ma vieillesse et mes maladies m'ont-elles permis de vous faire ma cour, lorsque vous êtes venu dans nos cabanes, et cependant vous m'avez comblé à Paris de vos bons offices, comme si je les avais mérités. Vous avez fait bien plus, je vous dois la *protection* de madame de Beauharnois, dont l'esprit et la beauté sont connus, même dans notre païs sauvage [2].

1. Opuscule de d'Alembert lui-même (sous le nom de Lembertad), que Voltaire faisait imprimer à Genève. *Voir* la correspondance, édit. Beuchot, t. LXIV, p. 260 et 262.

2. S'il faut en croire un *bulletin de police* du 13 février 1767 (*Histoire galante de Paris*, manuscrit in-4, fonds Chalabre, bibliothèque de l'hôtel de ville), Mme de Beauharnais était la maîtresse du comte de Wargemont. (*Voir* la lettre qu'écrit Voltaire à cette noble *protectrice*, en mai 1772. Ed. Beuchot.)

« Si je puis trouver à Genève ou à Bâle quelques nouveautés dignes de votre curiosité, je ne manquerai pas de vous les envoier...

« Je vous suplie, monsieur, d'agréer la très-respectueuse reconnaissance de votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« V. »

« 1er octobre 1767, à Ferney.

« Je venais, monsieur, d'écrire à madame la comtesse de Beauharnois [1], lorsque je reçois la lettre dont vous m'honorez du 24e septembre. Je vous confirme ce que je dis à madame de Beauharnois, que je suis à vos ordres jusqu'au dernier moment de ma vie. La facétie [2], dont vous avez vu une faible répétition, a été jouée bien supérieurement. Tous les acteurs vous regretaient; car c'est à vous qu'on veut plaire. On regretait bien aussi les officiers de la légion de Soubise; il n'y a point de corps mieux composé. Tel maître, telle légion .... [3].

« Damilaville n'est que le premier commis des vingtièmes, mais c'est un homme d'un mérite rare et d'une philosophie intrépide. Il a servi, et s'est distingué par son courage. Il se distingue aujourd'hui par un zèle éclairé pour la philosophie et pour la vertu. C'est un homme qui mérite votre protection.

« Tout ce qui habite mes deserts vous présente ses hommages. Recevez, monsieur, avec la bonté à laquelle vous m'avez accoutumé, mes très-sincères et très-tendres respects.

« V. »

« A Ferney, 18 octobre 1768.

« Je vous remercie, monsieur, des détails que vous avez eu la bonté de me donner. J'y ai été d'autant plus sensible que tout ce qui concerne votre gloire m'est confirmé de tous côtés. Vous vous êtes con-

1. La lettre que Voltaire dit avoir écrite à la comtesse de Beauharnais ne se trouve pas dans l'édition Beuchot.

2. La *facétie* de Charlot, pièce dramatique en trois actes, représentée au théâtre de Ferney. (Ed. Beuchot, t. VIII et LXIV, *passim.*)

Henri IV viendra-t-il ou ne viendra-t-il pas au château de Givry? La question s'agite jusqu'à la sixième et dernière scène du troisième et dernier acte; enfin le roi paraît pour expliquer le dénoûment en douze vers. *Deus è machinâ.*

3. La légion de Soubise avait été employée au blocus de Genève, sous le commandement du lieutenant général chevalier de Beauteville, ambassadeur en Suisse. (*Voir* la Guerre de Genève, édition Beuchot, t. XII, p. 290, et la correspondance, t. LXIV, p. 363, 377, 381, 382, 384, etc.)

duit avec autant de sagesse que de valeur. Si tout le monde suit votre exemple, on sera bientôt le maître absolu de la Corse [1]. La division est déjà, dit-on, parmi ces insulaires, qui préfèrent leur pauvreté et leur anarchie à un gouvernement juste et modéré qui les enrichirait.

« Vous voiez sans doute souvent M. le marquis de Chauvelin. Je respecte trop ses occupations pour lui écrire; mais je vous suplie d'avoir la bonté de lui dire que je m'intéresse à son succès plus qu'à celui d'une pièce de théâtre.

« Mon avis est que les Corses viennent lui parler, et ils seront bientôt soumis. J'aimerais mieux qu'il réussît en les persuadant qu'en les tuant; car, après tout, si on les égorge tous tant qu'ils sont, qui diable! voudra habiter l'île? Je ne connais que des boucs et des chèvres qui voulussent s'y établir.

« J'ai un bon ami parmi ceux qui s'exposent tous les jours à être canardés par les Corses, c'est le major du régiment d'Eptingen [2], homme de beaucoup d'esprit et excellent officier. Mais de tous ceux qui font cette rude campagne, celui à qui je suis le plus dévoué, et qui a pour moi le plus de bonté, c'est vous sans contredit.

« J'ai l'honneur d'être, avec les plus respectueux sentimens, monsieur, etc.

« V. »

« 16e janvier 1769.

« Le solitaire, monsieur, à qui vous daignez vous expliquer avec confiance, la mérite du moins par son extrême attachement pour vous. Il pense, comme vous, qu'on casse des cruches de terre avec des louis d'or, et qu'après s'être emparé d'un pays très-misérable, il en coûtera peut-être plus pour le conserver que pour l'avoir conquis. Je ne sais s'il n'eut pas mieux valu s'en déclarer simplement protecteur avec un tribut; mais ceux qui gouvernent ont des lumières que les particuliers ne peuvent avoir. Il se peut que la Corse devienne nécessaire dans les dissentions qui surviendront en Italie. Cette guerre exerce le soldat et l'accoutume à manœuvrer dans un pays de montagnes.

1. *Voir* la correspondance, édit. Beuchot, t. LXV, p. 232, 246, 253, et le *Siècle de Louis XV*, t. XXI, p. 402.

2. Samuel Constant, baron de Rebecque (*Etat militaire de France*, par de Montendre et de Roussel, in-12, 1768). *Voir* les lettres de Voltaire au baron de Rebecque, et la notice sur ce personnage, par son neveu Benjamin Constant (de Rebecque). *Biogr. univ.* Michaud, et *la France protestante*, par Haag.

« Je sais bien que l'Europe n'approuve pas cette guerre ; mais les ministres peuvent voir ce que le reste du monde ne voit pas. D'ailleurs cette entreprise étant une fois commencée, on ne pouvait guères y renoncer sans honte.

« Si vous voiez M. de Chauvelin [1], je vous suplie, monsieur, d'ajouter à toutes vos bontés celle de lui dire combien je m'intéresse à lui. Je lui suis attaché depuis longtemps. La nation Corse ne méritait guères qu'on leur envoiât l'homme le plus aimable de France et le plus conciliant.

« Je vous tiens très heureux, monsieur, de pouvoir passer votre hiver auprès d'un homme aussi généralement aimé et estimé que M. le prince de S.... [2]. Il me semble que le public rend justice à la noblesse de son âme, à sa générosité, à sa bonté, à sa valeur, et à la douceur de ses mœurs. Il m'a fait l'honneur de m'écrire une lettre à laquelle j'ai été extrêmement sensible ; cela console ma vieillesse qui devient bien infirme. Je mourrai en le respectant. Je vous en dis autant, monsieur, et du fond de mon cœur.

« V. »

« 1er mars 1769.

« Une maladie épidémique a régné *si* longtemps dans mon pays barbare, celui qui écrit [3] d'ordinaire pour moi a été *si* longtemps malade et moi aussi ; j'ai été enfin dans un état *si* triste, que je ne sais plus *si* j'ai répondu à la lettre dont vous m'honorates, il y a environ un mois. *Si* je ne me suis pas acquitté de ce devoir, je vous demande pardon, quoique je n'aie pas tort. *Si* je l'ai rempli, cette lettre-*ci* ne sera qu'un duplicata de mes sentiments pour vous et de ma reconnaissance.

« J'ai trouvé toute ma façon de penser et de voir les choses dans ce que vous avez eu la bonté de m'écrire. Cela m'a donné une confiance extrême. Voici bientôt le temps où vous partirez pour la Corse. Je vous y souhaite tous les succès que votre valeur et votre prudence mé-

1. *Voir* deux lettres de Voltaire au marquis de Chauvelin, année 1768, édit. Beuchot, t. LXIV, p. 60 et 226.

2. Soubise.

3. « *Celui qui écrivait* » pour Voltaire était alors Wagnière. Modestement il n'ose pas dire *mon secrétaire*.

Le seigneur de Ferney fut si malade qu'il demanda le viatique, et le reçut (1er avril), en qualité de gentilhomme ordinaire du roi très-chrétien, suivant procès-verbal notarié. (*Voir* la correspondance, t. LXV. p. 411, 421, 442, 448, et les *Mémoires sur Voltaire*, par Longchamp et Wagnière. Paris, 1826, 2 vol. in-8.

ritent. Il y a quelque apparence que les troubles de Pologne et la guerre des Turcs [1] dureront plus que la petite guerre des Corses. Je ne sais guères que des nouvelles de l'Orient et du Nord.

« Moustapha s'étant fait apporter des lettres qui n'étaient pas écrites en turc, et qu'on avait interceptées, fit venir ses dragomans pour les traduire. Ces lettres étaient en chiffres; les interprètes répondirent qu'ils ne pouvaient pas faire leur traduction. Moustapha menaça de les faire étrangler. Le visir ayant demandé grâce pour eux, il lui dit qu'il était un fou, et qu'il le déposait. Les provisions de la place donnée au successeur portent que son devancier a été déposé parce qu'il était fou, et que Sa Hautesse ordonnait au présent visir d'aller sur le champ châtier les Russes pour n'avoir pas obéi aux ordres exprès que lui Moustapha leur avait donnés de vuider sans délai la Podolie. Il faut avouer qu'on ne peut avoir ni plus d'esprit, ni plus de modestie que Moustapha.

« Vous savez que l'électeur palatin a envoié trois mille de ses soldats prendre les eaux à Aix-la-Chapelle. Le pauvre malade n'en sait pas davantage, et sûrement il n'ira pas se baigner à Aix-la-Chapelle cette année.

« En quelque état qu'il soit, il vous sera toujours attaché, monsieur, avec les sentiments les plus tendres et les plus respectueux.

« V. »

« 30 avril 1769.

« Vous parlez d'aller voir les Turcs; c'est apparemment pour les battre. Vous êtes trop bon chrétien et trop galant pour prendre le parti des infidèles contre les dames [2]. A l'égard de brûler des maisons

1. Pour la guerre des Russes contre les Turcs, voir la correspondance de Voltaire et de l'impératrice Catherine II, t. LXV, *passim*, et l'ode, t. XII, p. 494.

« Gallitzin vous commande, et Bysance en frémit.
Le Danube est ému, la Tauride est tremblante;
Le sérail s'épouvante,
L'univers applaudit.

En l'an de grâce 1855, la chrétienté défend le sérail, et Voltaire n'oserait plus dire :

« Tu vengeras la Grèce en chassant ces infâmes,
Ces ennemis des arts et ces geôliers des femmes. »

(T. XII, p. 544.)

2. Le comte de Wargemont avait l'intention de prendre du service en Turquie. Les lauriers du comte de Bonneval (Achmet Pacha) l'empêchaient de dormir.

et de couper les arbres fruitiers par le pied, comme cela ne se trouve ni dans l'histoire d'Attila, ni dans celle de Genséric, et que je ne me mêle plus que de l'histoire ancienne, ce n'est pas à moi de parler de tels exploits ; mais ceux de votre valeur et de votre prudence me seront très précieux.

« Vous savez, monsieur, avec quels respectueux sentiments je vous suis dévoué.

« V. »

« 7 juillet 1769.

« L'hermite de Ferney réitère ses compliments et ses remerciements au digne romain tribun de la légion de Soubise. Il conseille au vainqueur de donner la préférence aux dames françaises sur les dames turques. Il sera beaucoup mieux reçu après avoir soumis la Corse qu'après avoir suivi un bacha dans les déserts d'Okzacou. Plutôt il reviendra, plutôt il jouira.

« Le vieil hermite offre ses prières à Dieu pour les succès, en amour comme en guerre, du très-digne tribun d'une légion romaine.

« V. »

II.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — *Anciens châteaux, demeures féodales, forteresses, citadelles et ruines historiques de l'Europe*, avec les traditions, légendes ou chroniques qui s'y rattachent et le récit des faits et gestes des possesseurs de ces manoirs; par M. B. B. In-8 de 18 feuilles 3/4, avec grav. Paris, rue Larrey, 8.

2. — *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, du XI^e^ au XVI^e^ siècle; par M. Viollet-le-Duc, architecte du gouvernement, inspecteur général des édifices diocésains. Tome I^er^, livraisons 2 à 33 (A-ARO). In-8 de 32 feuilles. — Tome II, livraisons 34-35 (ARTS-AUT). In-8 de 2 feuilles. Paris, chez Bance, rue Bonaparte, 13.

L'ouvrage contiendra plus de 800 mots ou articles, et 4500 gravures sur bois intercalées dans le texte. Toutes les gravures seront exécutées sur les dessins de M. Viollet-le-Duc. Prix de la livraison, composée de 16 pages et de 20 à 25 gravures, 60 cent. Le premier volume, illustré de 564 gravures sur bois, est de 21 fr. — Edition de luxe, tirée à 100 exemplaires sur papier jésus grand in-8^e^. rix de la livraison, 1 fr. 20 cent. (*Journal de la Librairie.*)

3. — *Dictionnaire universel des hérésies, des erreurs et des schismes*, d'après Bergier, Pluquet, saint Alphonse de Liguori, Grégoire et les historiens de l'Eglise ; continué jusqu'à nos jours par M. l'abbé M. T. Guyot, 2e édition revue, corrigée, augmentée. In-8 de 37 feuilles 1/2. Imp. de Collin, à Plancy. (3 fr. 50 c.)

4. — *Église* (l') *Saint-Germain d'Amiens;* par l'abbé Jules Corblet, vicaire de Saint-Germain. In-12 d'une feuille. Imprimerie d'Yvert, à Amiens.

5. — *Emailleurs et émaillerie de Limoges* ; par Maurice Ardant. In-18 de 5 feuilles, plus une planche. Limoges, Martial Ardant. Paris, Dumoulin.

Bibliothèque de l'étranger en Limousin. N° 1.

6. — *Etude sur le pavage émaillé dans le département de l'Aisne;* par Edouard Fleury ; avec 200 dessins par le même, gravés par Mme Ed. Fleury. In-4 de 13 feuilles. Imp. de Ed. Fleury, à Laon. Paris, Didron.

7. — *Henri IV et le ministre Daniel Chamier*, d'après un journal inédit du voyage de ce dernier à la cour en 1607 ; fragment d'histoire précédé et suivi de quelques considérations et documents pour servir à l'étude du caractère de Henri IV ; par M. Charles Read. Paris, Durand et Amyot. In-8.

Daniel Chamier, ministre protestant du Dauphiné, s'est acquis, par sa profonde érudition, par sa fermeté dans les conseils et par son courage devant les canons ennemis, l'un des premiers rangs dans son parti. Il fit en 1607 un voyage à la cour, dans lequel il entretint plusieurs fois Henri IV au sujet des affaires de l'Eglise réformée, et il rédigea avec un minutieux détail, le *Journal* de ce voyage. De cette relation, M. Read a extrait des fragments extrêmement curieux par le jour, non pas précisément nouveau, mais éclatant de vérité, qu'ils jettent sur le caractère du roi, cet esprit vif, adroit, séduisant, aussi habile à se maîtriser lui-même qu'à éblouir les autres, mais en même temps artificieux et déloyal comme sont souvent ceux qu'on appelle de grands politiques. Le journal de Chamier nous revient d'Angleterre où il s'est conservé dans la famille de ce personnage qui abandonna définitivement la France en 1683 après qu'un de ses membres eut été roué vif à Montélimar pour avoir assisté à un prêche et s'être défendu contre les dragons de Louis XIV. M. Read, dans sa préface, promet au public de donner prochainement une édition complète de ce curieux document.

8. — *Histoire de l'Abbaye de Saint-Claude*, depuis sa fondation jusqu'à son érection en évêché ; par M. l'abbé de Ferroul-Montgaillard, ancien vicaire général. Tome Ier, in-8 de 24 feuilles 1/2, plus 6 lith. Imp. de Gauthier, à Lons-le-Saunier.

9. — *Histoire de l'île de Chypre* sous le règne des princes de la maison de Lusignan ; par M. L. de Mas-Latrie, t. III (Documents, t. II). Imprimerie impériale. Un vol. gr. in-8 de XII et 912 pages.

Nous avons précédemment rendu compte (voy. *Bulletin* de l'année 1852) du premier volume paru de ce bel ouvrage. Celui-ci ne lui est point inférieur ; c'est encore un volume uniquement composé de documents, il est vrai, mais de documents savamment publiés et du plus grand intérêt pour l'histoire de l'Europe méridionale et des transactions commerciales ou diplomatiques intervenues pendant le moyen âge entre notre Occident et les Levantins. Voici les titres de quelques-unes de ces pièces : Récit d'une ambassade envoyée au grand Karaman Ibrahim-Bey par le nouveau roi de Chypre (relation de Bertrandon de La Broquière), 1432. Pièces relatives à la vente des récoltes de sucre de Kolossi, 1464-69. Demandes présentées par la reine Charlotte au duc et à la duchesse de Savoie, ses beau-père et belle-mère, pour secourir Louis, roi de Chypre, son mari renfermé dans Cérines et recouvrer son royaume, 1462. Réponse de Louis de Savoie, roi de Chypre, aux plaintes du duc de Savoie, Amédée IX, son frère, sur les dépenses excessives qu'avaient occasionnées à leur père et au duché de Savoie son mariage avec Charlotte de Lusignan et la défense de ses droits en Chypre, 1466. Livre des actes enregistrés à la Secrète royale de Nicosie pendant l'année 1468-69. Instructions du doge de Venise à l'ambassadeur de la république chargé d'accompagner la reine Catherine Cornaro en Chypre et d'assister au mariage de cette princesse reconnue fille de la république de Venise, 1472. Décrets du conseil des Dix concernant la surveillance, l'arrestation et la mise à la torture de divers Chypriotes après la mort du roi Jacques III, 1474-76. Le sultan d'Égypte félicite Catherine Cornaro d'avoir triomphé de ses ennemis, l'excuse du retard mis depuis deux ans du tribut dû à l'Égypte et lui annonce qu'après l'avoir reconnue comme reine de Chypre, il a mis en liberté son dernier ambassadeur (en italien ; 1476). Texte des procès-verbaux du conseil des Dix décidant la mise à mort en secret de Rizzo Marini et autorisant les conseillers présents à la condamnation à porter des armes pour leur sûreté personnelle, 1489. Nous ne pouvons tout citer. Ces documents, tirés en grande partie des archives secrètes de Turin et de Venise, sont au nombre de 131 depuis l'an 1432 jusqu'à la fin de la domination vénitienne ; 12 autres sont relatifs à divers événements arrivés pendant la domination des Turcs, de 1570 à 1671 ; enfin 115 pièces des années 1191 à 1432 forment un supplément à cet important recueil.

A la suite de ces documents, M. de Mas-Latrie a placé quelques notes explicatives sur les baillis, capitaines et autres magistrats mentionnés dans le livre de la Secrète de Nicosie ; sur la famille des Cornaro ; sur le décret qui ordonne l'établissement en Chypre de cent familles nobles vénitiennes ; sur les conseils et les magistratures de la république de Venise, enfin sur les magistratures de l'île de Chypre pendant le règne de Catherine Cornaro et sous le gouvernement des Vénitiens. La note relative aux conseils de Venise et au jeu des institutions politiques dans cette république puissante est très-remarquable.

Le volume se termine par un recueil (en 25 pages) des mots romans, italiens et latins employés dans les deux volumes de documents publiés par M. de Mas-Latrie et dont l'explication ne se trouve pas dans les glossaires ordinaires.

10. — *Jehan Charlier de Jarson. Leternelle Consolacion*, ou Limitation de Jhesucrist, éditée pour la première fois en son texte authentique du xv^e^ siècle ; par G. Ch. Vert. In-32 de 4 feuilles 1/2, plus un frontispice. Toulouse, au bureau du *Dimanche*.

11. — *La Rvelle mal assortie*, ov Entretiens amovreux d'vne dame éloqvente avec vn cavalier gascon plus beau de corps que d'esprit ; par Margverite de Valois. Petit in-8 de xviii et 22 pag. Paris, A. Aubry.

En 1842, la Société de l'Histoire de France fit imprimer cette jolie pièce assez libre, mais plus spirituelle encore que galante, lorsqu'elle publia, par les soins de M. Guessard, les mémoires et les lettres de Marguerite de Valois. *La Ruelle mal assortie* passait alors pour inédite, mais on a su depuis qu'elle avait été insérée dans un volume extrêmement rare, intitulé : *Nouveau Recueil des pièces les plus agréables de ce temps* (Paris, Nicolas de Sercy ; 1644). C'est ce dernier texte qui vient d'être reproduit de nouveau, avec les variantes du texte de 1842 placées en note. Les différences sont assez nombreuses entre les deux ; elles sont à l'avantage tantôt de l'un, tantôt de l'autre ; mais dans celui de 1641, l'amoureux parle véritablement gascon en confondant partout les lettres *b* et *v*. La pièce est précédée d'une petite dissertation, dont l'auteur traite Marguerite fort sévèrement et donne la liste de vingt-trois personnages connus pour en avoir été aimés, entre lesquels on peut choisir le héros de *la Ruelle*. Cependant le prix de ce concours lui paraît appartenir à un certain Bajaumont, de la maison de Duras qui fut pour la reine « l'idole de son temple, le veau d'or de ses sacrifices, » et pour tout le monde « le plus parfait sot qui soit jamais arrivé dans la cour. »

Cette pièce tirée à petit nombre (180 ex.) est la première d'un recueil qui formera environ vingt volumes, et qui paraîtra chez le libraire Aug. Aubry, sous le titre de *Trésor des pièces rares ou inédites*.

12. — *Lettres de Jean Calvin*, recueillies pour la première fois et publiées d'après les manuscrits originaux ; par Jules Bonnet. *Lettres françaises*. 2 vol. in-8, ensemble de 68 feuilles 1/2, plus un *fac-simile*. Paris, Meyrueis. (12 fr.)

13. — *Maistre Pierre Patelin*, texte revu sur les manuscrits et les plus anciennes éditions, avec une introduction et des notes ; par F. Génin. Grand in-8 de 23 feuilles 1/2. Paris, Chamerot. (20 fr.)

14. — *Mémoire* sur la vie de François Chauveau, peintre et graveur, et de ses fils, Evrard Chauveau, peintre, et René Chauveau, sculpteur ; par Jean-Michel Papillon, 1738. In-8 de 3 feuilles. Paris, chez Jannet et Dumoulin. (3 fr.)

Tiré à 125 exemplaires. — Recueil de réimpressions d'opuscules rares ou curieux relatifs à l'histoire des beaux-arts en France, publié par les soins de MM. Thomas Arnauldet, Paul Chéron, Anatole de Montaiglon.

15. — *Notice historique sur Loriol (Drôme)* ; par M. l'abbé A. Vincent. In-12 de 3 feuilles. Valence, Marc Aurel.

16. — *Notice sur les sceaux du cabinet de madame Febvre, de Mâcon ;* par Georges de Soultrait. In-8 de 7 feuilles 1/2. Paris, Didron, Dumoulin.

Tiré à 100 exemplaires. La collection de Mme Febvre se compose d'environ 245 sceaux originaux en bronze.

17. — *OEuvres complètes de François Villon*, nouvelle édition, revue, corrigée et mise en ordre, avec des notices historiques et littéraires ; par P. L. Jacob, bibliophile. In-16 de 12 feuilles 1/2. Paris, Jannet. (5 fr.)

18. — *OEuvres de J. L. de Guez, sieur de Balzac*, conseiller dv roy en ses conseils, l'vn des premiers académiciens ; publiées sur les anciennes éditions par L. Moreau. In-18 de 16 feuilles 2/3. Paris, chez Lecoffre.

19. — *Recherches historiques sur les monuments de l'antiquité et les institutions religieuses du moyen âge ;* par le comte de Heaulme. In-8 de 2 feuilles 1/2. Imp. de Carro, à Meaux. Paris, à la Librairie nouvelle, boulevard des Italiens, 15.

20. — *Sainte-Odile et le Heidenmauer*, traditions, monuments et histoire ; par L. Levrault. In-8 de 10 feuilles 3/4, plus un tableau et un plan. Colmar, chez Geng.

21. — *Seigneurs de Lonvilliers*, ascendants de l'impératrice Joséphine. Jehan, seigneur d'Angoudessent, année 1380 ; par L. de Barmon, capitaine de frégate. In-8 d'une feuille, plus 2 planches. Imp. de Feuardent, à Cherbourg.

H.-L. B.

Ch. Lahure, imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation,
rue de Vaugirard, 9.